
Rapport du directeur-adjoint, responsable pédagogique du secteur « enfance et adolescence »

novembre 2006 à octobre 2007

De mon entrée en fonction

« J'ai choisi d'aller vers un milieu que je ne connais pas. J'ai peu de recul dans le domaine de la pédagogie spécialisée. Mais ça ne me fait pas peur. Je vais apprendre... » C'est ce que j'avais écrit à un ami quelques semaines avant mon entrée en fonction. Issu de l'enseignement ordinaire, mon arrivée au Ceras n'a pas manqué de m'étonner et de m'apporter un nombre impressionnant de découvertes et d'apprentissages.

Ces premières semaines de travail m'ont permis, entre autres, de mesurer l'ampleur des incompréhensions et des méconnaissances qui peuvent caractériser les relations entre l'école spéciale et l'école ordinaire. Celles-ci évoluent, en effet, le plus souvent, dans des univers disjoints. Aux institutions, on reproche les effets de la mise à l'écart, de la réduction des perspectives intégratives, de la médicalisation excessive des problèmes d'apprentissage. L'école ordinaire, de son côté, est perçue comme un appareil ségrégatif et sélectif qui se soucie peu des élèves éprouvant des difficultés.

Je me souviens, dans ce même courrier dont je parle plus haut, avoir écrit ceci pour décrire mes premières impressions : *«... ici, décroisement, pluridisciplinarité, individualisation sont des optiques pédagogiques incontournables. Je ne pense pas que l'école publique a ou aura un jour les moyens de calquer ce fonctionnement. Je ne sais pas si, finalement, c'est souhaitable... »*

Cet ami, fin connaisseur de l'histoire de la pédagogie et de ses grandes figures, m'avait alors répondu : *«... l'enseignement spécialisé, depuis un siècle, a toujours plus pensé que les autres secteurs... Et il faut ajouter que la difficulté de sa tâche l'y a constamment contraint, depuis Itard ou l'Abbé de l'Épée. La plupart des « pédagogues » qui ont fait avancer les choses se sont inspirés de l'enseignement spécialisé, où souvent ils avaient travaillé. »*

C'est dire que les deux types d'établissement ont beaucoup à apprendre l'un de l'autre. Ils peuvent et doivent se découvrir des complémentarités et des proximités de questionnements. L'école spécialisée et l'école ordinaire pourront - si la volonté politique est ferme et si les moyens leur sont offerts – déterminer, dans le sens d'un enrichissement mutuel, un espace de rencontre et d'échanges, un champ de synergies et d'interactions créatives, loin des préjugés et des idées reçues. Dans cette perspective, l'intégration des écoles spéciales au DECS (Département de l'éducation, de la culture et des sports), même si elle ne manquera pas d'apporter son cortège de changements déstabilisants, est une opportunité à saisir.

La complexité des interactions disciplinaires et humaines au Ceras est un élément porteur de beaucoup de réflexions et qui nécessite un long apprentissage. Il n'est pas aisé de se forger, dès les premières semaines et dans un contexte très mouvant, un concept pédagogique cohérent et une ligne d'action précise.

Durant toute cette période d'entrée en fonction, j'ai pu compter sur le soutien, l'appui et les encouragements de mes collègues au sein du collège de direction. Je les remercie vivement.

L'ensemble du personnel m'a accueilli avec beaucoup de sympathie et de compréhension pour mes « tâtonnements » et hésitations de départ. Je lui exprime ici toute ma gratitude.

Les élèves, avec leurs sourires, leurs « Bonjour », m'apportent une grande dose de fraîcheur. Qu'ils en soient remerciés.

Je tiens à remercier les membres du Conseil de fondation qui m'ont accordé leur confiance et honoré par ma nomination.

Mouvement du personnel

M. Daniel Marthe, ancien directeur du secteur « enfance et adolescence », a été nommé chef de l'office de l'enseignement spécialisé (OES), entité rattachée au service de l'enseignement obligatoire (SEO). L'OES a pour mission d'établir les bases réglementaires, financières, procédurales et conceptuelles de l'enseignement spécialisé en lien avec sa cantonalisation découlant des exigences de la RPT (Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre Confédération et cantons) et dans la perspective de l'entrée en vigueur de l'accord intercantonal CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique).

Durant la phase de ma mise au courant, M. Marthe m'a apporté, à chaque fois que je l'ai sollicité, sur différents dossiers, des éclairages et des conseils toujours pertinents et complets. Je tiens à le remercier pour la qualité de ces échanges ainsi que pour sa disponibilité.

Nous nous apprêtons à prendre congé de Dr Danielle Gubser-Mercati, médecin de notre institution. Je n'aurai donc pas la chance de la côtoyer plus longtemps. J'ai pu me rendre compte, en effet, pendant ces quelques semaines où nous avons travaillé ensemble, de la profondeur et de la qualité du regard qu'elle porte sur différentes problématiques institutionnelles, de ses compétences pointues et de sa grande rigueur intellectuelle. Je lui souhaite une bonne continuation dans la suite de son parcours professionnel.

M. Daniel Gloor, instituteur, a décidé de prendre une retraite anticipée à la fin de l'année scolaire 2006-2007. Il a répondu ainsi favorablement aux mesures d'encouragement à la retraite anticipée prises par le conseil d'État. M. Gloor, a été engagé en août 1998. Il quittait alors Les Planchettes où il avait enseigné pendant 10 ans dans une classe à plusieurs ordres. Au début de son engagement, M. Gloor était titulaire de la classe des « téléthèses ». Les élèves dont il allait faire connaissance étaient des enfants qui avaient tous des handicaps physiques importants et des difficultés de communication considérables (pas de langage oral pour plusieurs d'entre eux). Grâce à ses connaissances pédagogiques, son expérience et ses qualités humaines, M. Gloor a conduit ce projet avec enthousiasme et savoir-faire. En 2005, la classe des « téléthèses » s'est fermée et M. Gloor a relevé le défi d'un nouveau projet : Il s'est engagé avec détermination dans la classe NOVA, mettant ses compétences au service d'autres enfants avec tout autant de bonheur et de réussite. Sa présence dans la maison, son dynamisme, sa sérénité, sa disponibilité, sa générosité dans le travail, ont été autant de sources d'équilibre, ceci en particulier dans des périodes de changement. Nous remercions M. Gloor pour toutes ces années passées au service des élèves du Ceras.

Pour succéder à M. Gloor, la direction a engagé M. Lionnel Dubois. Âgé de 27 ans, ce dernier a été, pendant 6 ans, instituteur au niveau primaire, au Locle.

Pour pourvoir le nouveau poste d'enseignant qui s'est créé en raison de l'ouverture d'une classe supplémentaire (9 classes dès la rentrée scolaire 2007), il a été fait appel à Mme Valérie Gammeter. Jeune enseignante (22 ans), diplômée en 2005, Mme Gammeter avait effectué le remplacement, durant quatre mois, de Mme Fabienne Tillmann, qui était en congé maternité, et ce à notre entière satisfaction. La nouvelle classe, tenue par Mme Gammeter, accueille des élèves d'âge moyen.

Mme Gammeter et M. Dubois devront suivre la formation complémentaire à l'enseignement spécialisé dans un délai de cinq ans.

Mme Nicole Giauque a fait valoir son droit à la retraite après 25 ans de collaboration. Son poste n'a pas été repourvu dans sa forme d'assistante-enseignante, mais a été converti en poste d'orthophoniste. Pour rappel, Mme Giauque, orthophoniste de formation, a assisté l'enseignant de la classe des « téléthèses » durant l'essentiel de sa carrière jusqu'à la suppression de la dite classe en 2005. Depuis lors, Mme Giauque avait mis ses compétences au service de la classe « NOVA » nouvellement créée. Durant ces années, Mme Giauque a fait preuve d'une grande capacité d'écoute, de partage et de consensus. Elle a en effet travaillé durant toute sa carrière en duo. Sa sensibilité, sa disponibilité et sa constance ont beaucoup apporté à nos élèves sur le plan humain. Nous lui souhaitons une belle retraite et de beaux projets d'avenir.

La dotation en personnel « orthophonistes » a été recalculée en fonction de la situation qui allait se présenter à la rentrée scolaire 07, et ce dans le strict respect du budget. Trois collaborateurs ont accepté d'augmenter leur temps de travail, il n'y a pas eu lieu d'engager de nouvelles personnes. Ainsi, le temps de travail de Mme Céline Blaser a passé de 50 à 60 %, celui de Mme Doris Michaud-Gerber de 50 à 90 % et celui de M. Lucas Baumann de 60 à 90 %.

Mme Fabienne Kellerhals-Perrier, physiothérapeute, maman pour la deuxième fois, a décidé de renoncer à son travail. Elle a quitté le Ceras après près de onze ans de collaboration. Engagée en novembre 1996, Mme Kellerhals-Perrier a travaillé tout d'abord à plein temps pendant 6 ans puis a passé à 80 % et enfin à 45%, lorsqu'elle est devenue maman. Elle a complété sa formation de base avec de nombreuses formations complémentaires (Bobath en 98-99, baby Bobath en 01-02, hippothérapie K en 2001, etc.). Mme Kellerhals-Perrier a participé activement et à plusieurs reprises aux camps et autres activités de maison. Nous la remercions pour toutes ces années passées en faveur de nos élèves et formulons nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Mme Christine Koeune Staub, maman d'un premier enfant, a souhaité diminuer son temps de travail de 100 à 50 %.

Au total, c'est un 95% de poste qui a été vacant au terme des congés maternité de Mmes Kellerhals-Perrier et Koeune Staub. Une analyse des besoins, en matière de physiothérapie, a été conduite par Mme Gubser-Mercati et l'équipe des physiothérapeutes. Sur cette base, la direction a proposé de ne pas repourvoir le poste. Il a été décidé que s'il devait y avoir quelques heures en plus de la nouvelle capacité à assurer à la rentrée scolaire, il serait fait appel à des mandats extérieurs. Le comité exécutif a approuvé cette proposition.

Mme Caroline Bandelier Meystre, ergothérapeute dans notre unité ambulatoire à Cormondrèche, a souhaité avoir un congé sabbatique durant l'année scolaire 2007-2008. Elle est remplacée par Mme Liza Morandi Vuilleumier.

Ergothérapeute auprès de l'unité scolaire, éducative et de traitement, Mme Isabelle Fréchette a demandé et obtenu une année de congé sans solde, pour l'année civile 2007-2008, ceci conformément aux règles de la CCT-ES (Convention collective de travail des établissements spécialisés). Elle sera remplacée durant toute l'année 2008 par Mme Caroline André, jeune diplômée de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne.

Après analyse des besoins, la dotation en personnel ergothérapeutique n'a pas été modifiée à la hausse malgré l'ouverture d'une nouvelle classe (8 élèves de plus).

Généralités

Le corps principal de la CCT-ES avait été approuvé par les différents partenaires et les conséquences financières avaient été acceptés par l'État (Arrêté du Conseil d'État du 25 mai 2005). Un certain nombre d'annexes sont toutefois encore en cours de négociations.

Les employés des établissements spécialisés ont reçu la description de leur fonction. Ils ont disposé de sept semaines pour formuler leurs remarques.

La direction et l'ensemble des collaborateurs doivent faire face à de nombreux problèmes générés par la mise en route de la CCT, notamment en ce qui concerne l'application d'un horaire annuel pour une institution comme la nôtre qui fonctionne selon un régime scolaire.

La direction a conçu un règlement interne pour décliner les dispositions de la CCT. La modalité des heures mobiles qui y figure pose un certain nombre de problèmes, du côté des collaborateurs comme de la direction (source potentielle de conflits, négociations continues, accroissement du travail administratif, etc.)

Un grand merci à l'ensemble des collaborateurs concernés qui accueillent ces démarches dans un climat empreint d'échanges, de dialogue et de sérénité.

Unité de langage

La mise en application du projet qui a sous-tendu la création de la troisième unité du secteur « enfance et adolescence », celle de l'unité de langage, s'est poursuivie pour la deuxième année consécutive. Rappelons que ce dispositif est destiné à huit élèves diagnostiqués dysphasiques, intégrés dans différentes classes du canton. Il s'adresse prioritairement à des enfants en âge de 2^{ème} année d'école enfantine et du premier cycle primaire (- 2 à + 3). Il s'agit, d'une part, de soutenir l'enfant dans le domaine particulier du langage par un enseignement individualisé et en petits groupes et, d'autre part, de proposer à l'enseignant titulaire des mesures d'accompagnement adaptées à l'organisation de sa classe.

Nos deux enseignantes sont impliquées dans un important travail de collaboration et de partenariat (réseaux, bilans, rencontres informelles, etc.) avec les différents intervenants autour de l'enfant : enseignants titulaires, parents, orthophonistes, assistants scolaires, etc. Par ailleurs, des rencontres régulières avec les représentants du SEO permettent des évaluations ponctuelles et des mises au point sur les différentes questions liées à la mise en route de ce dispositif. Mmes Matthey- Pierret Borel et Dégerine ont également effectué plusieurs présentations visant à faire connaître la nature de leur travail au sein de notre unité de langage.

Si ce dispositif institutionnel doit encore être évalué de manière formelle, nous pouvons déjà mettre en évidence ce constat : celui de la satisfaction exprimée à plusieurs reprises par les différents partenaires. Le projet répond donc à de réelles attentes. La collaboration entre nos deux enseignantes et les titulaires des classes est positive et les objectifs poursuivis sont clairs. Une perspective d'amélioration devrait aller dans le sens d'une pratique interdisciplinaire plus marquée devant permettre d'appréhender en co-responsabilité les apprentissages des élèves.

Des questions persistent quant au rôle de nos deux enseignantes dans les éventuelles réorientations des élèves qu'elles suivent (quel lien avec le titulaire de classe ?), à l'avenir de ces derniers dans le processus scolaire et aux futures procédures d'admission au sein de notre unité de langage en relation avec la mise en place de l'OES.

La direction est convaincue du bien-fondé du dispositif de l'unité de langage. Celle-ci constitue en effet une interface pertinente et nécessaire entre l'école ordinaire et l'école spéciale. Son action se déploie par ailleurs selon un axe de prévention des troubles d'apprentissage. Ces éléments ont conduit la direction à proposer, dans le budget 2008, l'augmentation de la dotation de l'unité d'un poste.

Secteur scolaire

L'augmentation du nombre d'élèves (64 à 73) et des classes (8 à 9) a généré une réorganisation de l'entité scolaire. Le contexte général lié plus directement à la population élève (spécificité des problématiques, âge et vieillissement des élèves, utilisation du temps de prolongation scolaire, perspectives de la RPT, etc.) a nécessité une réflexion fondamentale quant à notre prise en charge scolaire ainsi qu'à son organisation pratique. Un mandat a été attribué aux enseignants en vue de définir les problématiques actuelles, de profiler des hypothèses de réponses appropriées, de modéliser des processus de solutions et de préparer les modalités des mises en application. Un rapport (14.02.2007) proposant des perspectives de réforme a été établi à l'attention du collège de direction. Ce dernier a procédé à la validation d'un certain nombre d'orientations en relation, notamment, avec les schémas d'organisation des classes (ceux-ci devant être déterminés en fonction des élèves avant tout) et de l'organisation de la rentrée scolaire (suppression de la systématique des mini-colloques pour tous les élèves et leur maintien exclusivement pour les nouveaux, généralisation des bilans de réseau par classe dès octobre).

Par ailleurs, la réflexion quant au réaménagement de la période de préparation à la formation professionnelle (10^{ème} et 11^{ème} années scolaires) a été revisitée. Les modalités de collaboration entre l'unité scolaire (US) et l'unité de formation (UF) ont été envisagées, transitoirement, pour l'année scolaire 2007-2008, selon le schéma suivant :

- La préformation (cinq élèves) est organisée en collaboration avec l'UF.
- Il en va de même pour les élèves de la classe de M. Boillat qui suivent l'entraînement au travail.
- La classe de M. Tissot-Daguette fonctionne selon une nouvelle approche plus axée sur les apprentissages pratiques (type « NOVA », avec un accent sur les objectifs de formation professionnelle). Les élèves de cette classe concernés par l'entraînement au travail le font dans le cadre de l'US. Ils sont rejoints pour ces activités là par des élèves venant d'autres classes de grands.

La réflexion commune US-UF s'est poursuivie et concrétisée par la création d'un groupe de travail (formé d'enseignants de l'US et de formateurs de l'UF) chargé de réfléchir à la manière d'organiser et de gérer la période « fin de scolarité/début de la formation professionnelle », ceci en tenant compte des nouvelles données contextuelles : forte augmentation des effectifs, retrait de l'AI (Assurance invalidité) de l'enseignement spécialisé. Un rapport final est en cours de rédaction. Il sera soumis au collège de direction le 15 novembre 2007.

Un grand merci aux enseignants pour leur implication dans l'ensemble de ces travaux et réflexions.

Classe NOVA

La classe NOVA est entrée dans sa troisième année de vie. M. Lionnel Dubois, enseignant, a remplacé M. Daniel Gloor, parti à la retraite. La démarche interdisciplinaire (enseignant, éducateur, ergothérapeute, orthophoniste et psychologue) à l'œuvre dans cette classe s'est donc poursuivie et s'est articulée avec la réflexion sur la rénovation du système scolaire menée par les enseignants. En effet, l'évolution des besoins de nos élèves a amené la structure NOVA à se repositionner pour la rentrée scolaire 2007 et à adapter ses objectifs pédao-thérapeutiques et ses structures organisationnelles. Elle s'est ainsi ouverte à des élèves avec des profils et des âges (la classe accueille deux « sous-groupes » d'élèves : les moyens et les grands) différents de ceux définis lors de sa création. Par ailleurs, cette reconfiguration s'est élargie pour englober la possibilité pour la classe NOVA d'accompagner ses élèves jusqu'à la sortie de l'US et de leur proposer un programme de fin de scolarité (préparation à la vie socioprofessionnelle), ceci en collaboration avec les autres classes offrant ce même type de prise en charge.

Un rapport (juin 2007) relatant le vécu de la classe dans sa deuxième année de pratique a été élaboré à l'attention de la direction. L'opportunité de finaliser un rapport sur la troisième année de mise en route est actuellement à l'étude au sein de la direction.

Les membres du colloque NOVA ont mené l'ensemble de ces réflexions et changements avec sérénité et savoir-faire. Je les remercie pour leur engagement auprès de nos élèves.

Démarche interdisciplinaire dans la classe de Mme Anouk Pipoz

Le dispositif initié dans la classe de Mme Anouk Pipoz (travail en liens directs sur la classe entre une enseignante, une orthophoniste et une ergothérapeute) s'est poursuivi pour la deuxième année consécutive. Afin de positionner ce modèle dans un cadre institutionnel plus large, l'équipe interdisciplinaire va élaborer un rapport de fonctionnement et d'évaluation au courant de cette année scolaire.

De nouvelles réalités de classe (plus d'élèves, problématiques différentes, écarts d'âges, etc.) amènent les intervenantes à affiner continuellement leur action, à conjuguer leurs compétences dans un important travail de collaboration, de concertation et de conceptualisation ; ceci afin de définir des stratégies spécifiques et des projets pédao-thérapeutiques adaptés aux difficultés d'apprentissage que présentent leurs élèves. Nous les remercions pour leur enthousiasme renouvelé et leur dynamisme.

Secteur thérapeutique

Les changements de la population d'élèves accueillie au Ceras imposent au secteur thérapeutique d'engager des réflexions sur les adaptations et ajustements à apporter à leur action et à leur positionnement. Nos thérapeutes abordent ce contexte avec sérénité et volonté d'engager de nouveaux modèles de travail. Nous leur en savons gré pour leur flexibilité et pour la souplesse dont ils font preuve.

Secteur éducatif

L'augmentation continue du nombre d'élèves externes fréquentant le Ceras a amené la direction à procéder à une réorganisation de l'entité éducative. Les éducateurs ont reçu pour mandat, de la direction, de réfléchir à une nouvelle prise en charge des élèves selon un concept global : A un dispositif « vertical » (enfants référencés à un éducateur lui-même intégré dans un groupe) devait se substituer un modèle « horizontal » (entité éducative organisée par activités), ceci tout en aménageant un encadrement garantissant le respect des règles de sécurité. Cette mission éducative renouvelée devait être assumée dans les limites des pourcentages de postes attribués. Les objectifs visés par cette réorganisation étant de répondre à la gestion du nombre important d'élèves durant les temps de midi ainsi que de pouvoir proposer dans les autres moments une offre d'internat pertinente pour les élèves internes (en faisant clairement la distinction entre périodes de midi et autres périodes). Ce nouveau dispositif de prise en charge éducative est entré en vigueur à la rentrée scolaire d'août 2007. L'entité éducative, disposant d'une nouvelle structure de colloque réunissant tous les éducateurs, poursuit ses travaux et réflexions autour de cette nouvelle configuration. Une première rencontre avec la direction, visant à faire une première mise au point sur les atouts et les problèmes posés par cette réorganisation, est prévue au courant du mois de novembre.

Je tiens à remercier l'équipe éducative pour la qualité de son engagement et pour la sérénité dont elle fait preuve dans la mise en route de ces changements.

Secteur de l'animation

Spectacle de Noël 2006

« Alors, moussaillons, prêts à larguer les amarres ? Oui mon capitaine ! » A bord d'un vieux galion anglais, la fête de fin d'année nous a permis d'oublier quelques instants le froid de l'hiver. Nous sommes partis à la découverte des mers du sud : Iles désertes, trésors, attaques de pirates, poissons multicolores et créatures inquiétantes des abysses étaient de la partie.

Avec des chants, une chorégraphie et de petites saynètes, plus de 60 élèves nous ont fait vivre une histoire colorée et dynamique ces soirs du 21 et 22 décembre 2006. Nous les remercions pour ces beaux moments et pour la qualité de leurs prestations.

APH (Activités physiques hivernales)

Faute de neige, ces activités n'ont pas eu lieu.

Joutes sportives

Du lundi 25 au jeudi 28 juin, nos élèves ont pu s'essayer à différentes disciplines sportives et/ou activités : athlétisme, pétanque, ping-pong, tir à la corde, grimpe, rallye, tournois, jeux d'adresse, jeux sur ordinateur, etc.

Nous remercions l'équipe d'animation qui a su coordonner l'ensemble de ces manifestations avec savoir-faire et maîtrise.

Camps par classe 2007

Nos élèves ont pu bénéficier de camps par classe la dernière semaine d'école (du 30 juin/2 juillet au 6 juillet 2007). Ces camps les ont conduits à différentes destinations : Valais (classe de Mme Donini), Yverdon (classe de Mme Pipoz), La Ciotat (classe de Mme Rosé), Le Noirmont (classe de Mme Tillmann), Gryon (classe de M. Gloor), Ardèche (classe de M. Thomann), Toscane (classes de MM. Boillat et Tissot-Daguette).

Nous remercions tous les participants à ces différentes activités pour leur implication, leur engagement et leur travail auprès de nos élèves.

L'augmentation du nombre d'élèves impose à la direction et à l'animation de réfléchir sur d'autres formules pour la conduite des camps et des festivités de fin d'année (civile et scolaire). Il s'avère, en effet, que l'organisation d'un camp de maison est devenue très problématique voire impossible. La mise sur pied d'un spectacle intégrant l'ensemble des élèves doit également être repensée.

SMPea (Service médico-pédagogique pour enfants et adolescents)

Nous poursuivons notre collaboration directe avec les thérapeutes ainsi que la docteure mandatés par ce service. Nous remercions nos collègues du SMPea pour leur compétence et collaboration pertinente au sein de notre institution.

Mme Corinne Murisier, psychothérapeute, future maman, a cessé ses activités au Ceras. Son poste, à l'heure de la rédaction de ce rapport, n'est pas repourvu. Cette vacance nous préoccupe au plus haut degré compte tenu des besoins de certains de nos élèves en matière de soutien psychothérapeutique.

Autres collaborations

Nous poursuivons notre collaboration avec le Groupe d'Information Sexuelle (GIS) et d'éducation à la santé du canton de Neuchâtel. Des interventions auprès des jeunes en collaboration avec le personnel du GIS sont prévues fin novembre 2007 et en janvier 2008.

Diverses animations en relation avec l'éducation routière sont prévues en janvier 2008.

L'aumônerie des institutions contribue toujours au programme des élèves concernés. Nous remercions ces collègues qui conduisent leur mandat en parfaite collaboration avec le Ceras.

Jubilés

Nous remercions chaleureusement nos jubilaires de leurs années de fructueuse collaboration et de fidélité au sein de notre établissement :

- 20 ans : Mme Christine Ercolani-Wilhem, ergothérapeute ;
- 30 ans : Mmes Marie-Agnès Morier-Hildwein, ergothérapeute, et Anouk Pipoz, enseignante spécialisée.

Braderie

La Braderie chaux-de-fonnière a eu lieu cette année du vendredi 31 août au dimanche 2 septembre 2007. Les collaborateurs de notre institution y ont animé à nouveau un stand (n°12, avec les nouvelles couleurs du Ceras). Nous rappelons que le bénéfice récolté lors de cette manifestation, entièrement bénévole, est intégralement destiné au financement d'activités ou d'aménagements d'installations pour nos élèves. Un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour le succès de cette manifestation.

Torrée

Comme à l'accoutumée en fin d'été, le Ceras a organisé sa traditionnelle torrée le jeudi 13 septembre 2007. Nous sommes donc partis sur les hauteurs de La Chaux-de-Fonds pour y faire un feu et déguster saucissons et cervelas. La journée fut appréciée de tous : direction, personnel et élèves. Merci aux collaborateurs qui se sont impliqués dans l'organisation de ce moment convivial.

Élèves

Départs

En décembre dernier, un élève a quitté le Ceras où il effectuait une onzième année, renonçant, pour des raisons personnelles, à poursuivre l'année de préformation en cours.

Une élève en fin de scolarité, atteinte dans sa santé et absente depuis plusieurs mois, a quitté le Ceras en juillet 2007.

Deux jeunes filles ont été réorientées vers le secteur « enfance et adolescence » des Perce-Neige, jugé plus adapté à la nature de leurs difficultés.

Admissions

En raison des 4 départs mentionnés plus haut et de l'ouverture d'une classe supplémentaire, 13 nouveaux élèves ont pu être admis pour l'année scolaire 2007-2008. 27 demandes n'ont pas pu être satisfaites et sont actuellement en cours d'examen.

Effectifs de la rentrée scolaire d'août 2007

A la rentrée scolaire, l'effectif du secteur enfance et adolescence comprenait 180 enfants ou jeunes :

- à l'unité scolaire, éducative et de traitement : 73 élèves répartis dans 9 classes ;
- à l'unité de langage : 8 élèves suivis en ambulatoire ;
- à l'unité ambulatoire de traitement : 99 enfants et jeunes suivis en ambulatoire.

Nécrologie

A l'heure de la rédaction de ce rapport, nous avons appris, avec une vive émotion et une énorme tristesse, le décès de Mylène Decrauzat, élève de notre centre. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille. Nous exprimons nos remerciements aux collaborateurs qui ont entouré nos élèves et la famille de Mylène pendant ces moments difficiles.

Rapport rédigé à La Chaux-de-Fonds, novembre 2007

Saïd Khamlichi